



Compte-rendu du conseil municipal du 04 Février 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 04 février, à dix-huit heures trente, le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Jean-Pierre ASTRUCH, Maire.

Présents : Jean-Pierre ASTRUCH Michèle ARAGO Jean-Claude BALAGUER Béatrice GARCIA Sandrine PONS Claire BEAUDOIN Laura COURIVAUD

Absents : Jean PALAU Claude BOUR Mathieu WOERNER Michel SALVETAT

Secrétaire de séance : Laura COURIVAUD.

Délibérations

Approbation du PV de la séance du 30 Décembre 2021

Monsieur le Maire donne lecture à l'assemblée du procès-verbal de la précédente séance.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

1. Délibération Décision Modificative Etalement des charges + annulation titres Auberge La Fount

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédit	Diminution de crédits	Augmentation de crédit
FONCTIONNEMENT				
6812 –Dotations aux amortissements des charges de fonctionnement à répartir		62 315.48 €		
797 – Transferts de charges exceptionnelles				311 577.40 €
673 – Titres annulés (sur exercices antérieurs)		111 577.40€		
678 – Autres charges exceptionnelles		200 000 €		
7022 - Coupes de bois				12 740.00 €
752 – Revenus des immeubles				38 575,48 €
7718 – Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion				11 000.00 €
Total Fonctionnement		373 892.88 €		373 892.88 €
INVESTISSEMENT				
4818 – Charges à étaler				62 315.48 €
4818 – Charges à étaler		311 577.40 €		

10222 – F.C.T.V.A				11 577.40 €
2135 – Installation Générales, agencements, aménagement des constructions	300 000.00 €	62 315.48 €		
Total Investissement	300 000.00 €	373 892.88 €		73 892.88 €

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

Questions Diverses

1. Sapin

Mr WOERNER demande les raisons pour lesquelles le sapin de Noël n'a pas été décoré, il dit qu'il est dommage d'aller couper un sapin en forêt si ce n'est pas pour le décorer.

Il lui est répondu que les décorations n'ont pas été faites car il y a eu beaucoup de neige à ce moment-là.

Le conseil municipal expose le projet de mettre en place un sapin planté d'environ 2,50m pour qu'il soit en place de manière constante. Une prise de contact auprès d'un pépiniériste est à la charge de Mme PONS et Mr BALAGUER.

2. Architecte appartement école

Suite à son congé maternité l'architecte sera relancé.

3. Projet hélicoptère la Quillane

Le représentant de la société Hellitorial sera convoqué au prochain conseil municipal afin de finaliser la mise en place de l'hélicoptère.

4. Baux société SEN

Bon sur l'avancement des baux (Rachat fonds de commerce, sous location...)

Nous n'avons à ce jour aucuns retours de notre avocat concernant les baux de la société SEN.

5. Salle des associations auberge la font

Les travaux n'ont pas commencé. Mur de séparation à monter à la fin de l'hiver en interne (service technique).

6. Camping pla de barres

Par le biais de la communauté de communes, la proposition a été faite à la commune de reprendre la gérance du camping aujourd'hui faite par l'ONF.

Des travaux de protection incendie et de station d'épuration sont à prévoir.

La commune va envisager le projet de gestion.

Il faut demander l'échéancier de gestion à l'ONF.

Séance levée à 19h12